

# Décision DEC122779DR11 portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

---

LE DIRECTEUR (ou le délégué)

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la convention d'application du contrat quinquennal 2011-2015 conclu avec l'Université Joseph Fourier et VetAgro Sup, portant création de l'unité mixte de recherche n°5525;

**Vu** la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 nommant Philippe CINQUIN directeur de l'unité de recherche n°5525 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 8 juillet 2011 ;

Considérant que M. Arnold FERTIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS les 29-30-31/03/2011 et 19-20-21/04/2011 ;

DECIDE :

Article 1 : M. Arnold FERTIN, IE CNRS  
est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS n° 5525, à compter du 01/12/2011.

M. Arnold FERTIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Arnold FERTIN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

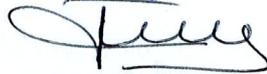
Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à La Tronche, le 05/09/2012  
Le directeur de l'unité

**Pr. P. CINQUIN**  
**Directeur**

Visa du délégué régional du CNRS

**Le Délégué régional**



**Jérôme VITRE**

Visa du chef d'établissement partenaire

*Pour le Président  
par délégation*

**Le Directeur Général des Services**  
**Jean-Luc ARGENTIER**